



Comité Ile-de-France de tarot

## ***RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS***

### **Finale régionale en donnes libres**

**Saison : 2018 / 2019**

#### **Article 1 : DÉROULEMENT**

Le Comité Ile-de-France organise son championnat régional « donnes libres » qui attribuera le titre de Champion Ile-de-France « donnes libres » 2018/2019.

Ce championnat se déroulera en 2 séances sous l'égide de la Section Tremblaysienne de Tarot :

**Espace Jean Ferrat  
94, avenue Gilbert Berger  
93290 – Tremblay-en-France**

Le samedi 02 mars 2019 à 14h00 et à 20h45

L'horaire précis de la séance du soir sera indiqué par l'arbitre à l'issue de celle de l'après-midi.  
L'épreuve est ouverte aux affiliés de la Zone 81 (comité Ile-de-France) toutes catégories confondues.  
Un joueur non-licencié désirant participer pourra prendre sa licence sur place.

#### **Article 2 : INSCRIPTIONS**

Pour faciliter l'organisation de cette compétition il est recommandé de s'inscrire par avance :

- Par internet sur le site du comité [www.comiteiledefrancedetarot.fr](http://www.comiteiledefrancedetarot.fr) sur le module « formulaire d'inscriptions »
- Auprès du directeur d'épreuve Michel Silberstein au 06.81.71.67.21 ou par mail à l'adresse suivante : [michelsilberstein@wanadoo.fr](mailto:michelsilberstein@wanadoo.fr)

Les inscriptions pourront également se faire sur place à partir de 13h00.

Les inscriptions tardives ne seront prises en compte que par table complète. Elles seront closes ¼ d'heure après le début de la compétition.

**Participation** : 10 € par joueur et par séance, 5 € pour les juniors, les espoirs et les étudiants.

#### **Article 3 : QUALIFIÉS**

20 joueurs seront qualifiés pour la finale nationale qui se déroulera du samedi 20 avril au lundi 22 avril 2019 à Pontarlier (25).

- Les 15 premiers de cette finale.
- Les 2 premiers du tournoi « consolante » (voir l'article 5).
- Les 3 premiers du challenge des grands libres de la saison écoulée qui ne seront pas défrayés par le comité.

## Article 4 : RÈGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T.

### Fascicule 1 Règles communes

Chapitre 1 : Epreuves officielles : Articles 1 - 2

Chapitre 2 : Règles communes à toutes les épreuves Articles 20 à 40 à l'exception des articles 22 à 26, 29 et 36.

### Fascicule 2 Donnes libres

Chapitre 1 : Règlement officiel.

Chapitre 3 : Règlement des compétitions Articles 1 à 6 et 24 à 29.

**Ces documents sont consultables à tout moment auprès de l'arbitre.**

## Article 5 : MISE EN PLACE

Le champion sortant 2017/2018 Philippe Canouel, s'il participe, occupera la place Nord 1 lors de la 1<sup>ère</sup> séance.

- La 1<sup>ère</sup> séance débutera à 14 heures : mise en place aléatoire (sauf Nord 1). Cinq tours de 5 donnes seront joués, 60 % des participants seront sélectionnés pour la deuxième séance.
- La 2<sup>ème</sup> séance débutera à 20h 45 avec 3 tours de 5 donnes après une amputation de **1/3** des points de fin de première séance, la remise en place se fera de façon aléatoire sauf Nord 1 attribué au vainqueur de la 1<sup>ère</sup> séance. A l'issue de la 3<sup>ème</sup> position, 50% des joueurs seront éliminés. Les qualifiés verront leur score amputé de 1/3. Les 2 tours restants se joueront en 6 donnes et la mise en place se fera dans l'ordre du classement.
- La 4<sup>ème</sup> position jouée, 50% des joueurs seront éliminés, les scores des qualifiés seront à nouveau amputés de 1/3 pour démarrer la 5<sup>ème</sup> position.
- Simulation sur la base de 30 tables, soit 120 joueurs :

**1<sup>ère</sup> séance** : 30 tables

**2<sup>ème</sup> séance** : 60 % de joueurs qualifiés soit 72 joueurs sélectionnés.

- ❖ 1<sup>er</sup> tour : 18 tables, les joueurs repartent avec 2/3 des points de la 1<sup>ère</sup> séance.
  - ❖ 2<sup>ème</sup> tour : idem, pas d'amputation de point.
  - ❖ 3<sup>ème</sup> tour : idem, pas d'amputation de point. A l'issue de ce tour, qualification de 50 % des joueurs et amputation d'un tiers des points.
  - ❖ 4<sup>ème</sup> tour : 9 tables, les 36 joueurs repartent donc avec 2/3 de leur score obtenu au 3<sup>ème</sup> tour. A l'issue de ce 4<sup>ème</sup> tour, scores amputés d'1/3 des points et qualification de 50% des participants.
  - ❖ 5<sup>ème</sup> tour : 5 tables, les 20 joueurs repartent avec les 2/3 de leur score obtenu à la 4<sup>ème</sup> position.
- Temps de jeu : 50 mn par tour de 5 donnes, au signal de l'arbitre après 45mn, il est interdit de redistribuer.

En parallèle, un tournoi « consolante » ouvert à tous, (éliminés de l'après-midi ou non) sera proposé à 21h00 en 5X5 donnes. La mise en place pour la dernière position se fera selon l'ordre du classement après le 4<sup>ème</sup> tour.

**Les 2 premiers du classement de ce tournoi ayant été éliminés après le qualificatif de l'après-midi deviendront les 2 derniers qualifiés pour le Championnat de France.**

Les droits d'engagement pour ce tournoi seront de 15 € et de 8 € pour les juniors et les étudiants.

80% des engagements perçus pour ce tournoi seront redistribués selon la grille de redistribution « Comité ».

Les 2 joueurs qualifiés pour le championnat de France à l'issue de ce tournoi ne seront pas défrayés par le Comité.

## **Article 6 : REMPLACEMENT**

Si un joueur qualifié pour le championnat de France à l'issue de la consolante déclinaît sur- le-champ sa qualification, celle-ci reviendrait au suivant du classement de ce tournoi « qualifiable » et désireux de participer à la finale nationale.

Pour tout autre désistement le remplacement s'effectuera dans l'ordre du classement général du tournoi principal.

## **Article 7 : INDICE PCN**

 **Indice des PCN : 1,8**

## **Article 8 : DECISIONS CONCERNANT L'ÉPREUVE**

Le Directeur d'épreuve, le président de zone, la Présidente de la CCR et l'arbitre ont la possibilité de prendre tous les choix optionnels qu'ils jugeraient utiles au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'article 4.

## **Article 9 : RESPECT**

**Accès aux salles :** L'accès aux salles du championnat est interdit aux animaux.

**Discipline :** Tout joueur, ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables, ou reconnu en état d'ébriété et ayant perturbé le tournoi, sera immédiatement exclu de la compétition et un dossier disciplinaire sera ouvert à son encontre.

**Tabagisme :** Toutes les compétitions sont non-fumeurs y compris cigarette électronique.

**Téléphone :** Les sonneries de téléphone sont interdites, y compris celles des spectateurs.

**Le Directeur d'épreuve**

**La Présidente de la C.C.R**

**Le Président de zone**

Michel SILBERSTEIN

Brigitte MORITZ

Jacques GINESTE